



Stéphane GOUGELMANN & Anne VERJUS (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*

Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016

Anne-Marie Sohn

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/clio/16791>

DOI : [10.4000/clio.16791](https://doi.org/10.4000/clio.16791)

ISSN : 1777-5299

**Éditeur**

Belin

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juillet 2019

Pagination : 314-317

ISSN : 1252-7017

**Référence électronique**

Anne-Marie Sohn, « Stéphane GOUGELMANN & Anne VERJUS (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 49 | 2019, mis en ligne le 01 juillet 2019, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/clio/16791> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.16791>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Stéphane GOUGELMANN & Anne VERJUS (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*

Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016

Anne-Marie Sohn

---

## RÉFÉRENCE

Stéphane GOUGELMANN & Anne VERJUS (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016, 462 p.

- 1 Ce colloque devenu livre comble une lacune. Alors que le sujet a été labouré pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, aucune synthèse n'existait jusque-là sur le mariage dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, la rupture avec les Lumières est frappante comme l'attestent, par exemple, les réécritures d'*Inès de Castro* étudiées par Maurizio Melai. Le thème du « mariage interdit », inspiré par la tragédie d'Houdar de la Motte (1723) mais subverti un siècle plus tard, illustre le passage de l'Ancien Régime aristocratique à une société bourgeoise où l'amour joue un rôle et peut même servir de tremplin social.
- 2 D'une façon générale, l'amour et le mariage occupent une place centrale dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. De Balzac à George Sand en passant par Stendhal qui, célibataire endurci, n'est pas le mieux placé pour disserter sur le couple, la génération de 1820 critique unanimement les mariages arrangés. Les romans frénétiques vont jusqu'à y déceler une forme nouvelle de prostitution féminine même si, pessimistes, ils constatent l'échec des mariages fondés sur la seule passion. Sans amour, pas d'union, proclame également Alfred de Musset qui en tire cependant de nouvelles questions, abordées dans ses pièces de 1835-1837 étudiées par Valentina Ponzetto : l'amour est-il durable et la fidélité possible ? Musset n'envisage pas le sujet sous l'angle de la société et de l'adultère mais à l'aune des sentiments, testés par les paris faits par les hommes sur la résistance des épouses aux tentations adultères. Les romans de Balzac, au

premier rang desquels la *Physiologie du mariage*, mais aussi la caricature qu'illustrent les *Scènes de la vie conjugale* de Daumier, ont largement brodé, par ailleurs, sur les contradictions et tensions qu'engendre le gouvernement de la famille par le seul père et mari. L'article 213 du Code civil que seuls défendent les manuels conjugaux et qui imposent à la femme d'obéir à son mari, est au centre de leurs critiques et de leurs peintures des conflits matrimoniaux. Dans la littérature du xix<sup>e</sup> siècle, mariage rime donc souvent avec malheur : malheur des couples désassortis, malheur des mal mariées unies à un homme trop âgé ou victimes de mésalliance, malheur des épouses abandonnées par un homme volage, ennui pesant sur un quotidien trivial. Et quand Maupassant intitule *Le Bonheur* un conte consacré à des Philémon et Baucis modernes, le lecteur est en droit de s'interroger sur sa réalité et sur les conséquences à long terme d'une mésalliance fondée sur l'amour et la solitude des époux.

- 3 Les écrits du for privé – lettres, journaux intimes, mémoires – offrent une perspective différente, plus concrète, du mariage en suivant en particulier les préliminaires de l'union. À l'opposé de certaines dissertations théoriques, ils montrent que le mariage arrangé résiste tout au long du siècle encore qu'il s'assouplisse. La correspondance des Morand de Jouffrey en 1805 rend ainsi visibles les attentes de leur fille face à ses deux prétendants et révèle que l'établissement des enfants ne repose pas seulement sur le statut social et la fortune mais vise également à assurer le bonheur des deux époux. Une jeune fille ne saurait s'opposer à la volonté de ses parents mais Albine de Morand a une certaine latitude pour ne pas céder tout de suite à une proposition matrimoniale : elle peut différer, montrer de la répugnance et réussit en l'occurrence à trouver un partenaire qui lui plaît. Anne Verjus profite de cette étude de cas pour évoquer aussi les contraintes qui pèsent sur les familles et la façon dont la dissymétrie entre filles et garçons rejaillit sur les parents. Les familles des filles, en effet, n'ont pas l'initiative alors que ces dernières sont soumises à une forte pression temporelle, une célibataire suscitant la suspicion passés ses vingt ans. Elles doivent donc attendre qu'un prétendant se déclare. Dans leurs mémoires, les aristocrates nées sous Louis XVI, pendant ou peu après la Révolution, telles la comtesse de Boigne ou Marie d'Agoult, peignent de la même façon les délicates tractations liées, entre autres, au montant des patrimoines et insistent sur les échecs et les mariages de « second choix » auxquels elles ont dû souvent consentir. Certes, les effets à long terme de la Révolution qui a ébranlé les fortunes et contraint des familles désargentées à redorer leur blason expliquent que, pour ces femmes, le mariage soit une servitude imposée par les parents. Aussi, beaucoup de celles qui tentent de construire malgré tout leur vie, en gardent-elles néanmoins un profond ressentiment envers leur mère et la « faute » qu'elle a commise envers elles. Sous le Second Empire, les familles décident toujours pour les filles. Les deux journaux, analysés par Caroline Muller, permettent de comprendre le poids de l'attente passive précédant le choix de l'élu, puis après les fiançailles, l'apprentissage de l'amour par la pratique de l'écriture diariste. Le journal intime montre, par ailleurs, que l'éducation des jeunes filles, en mettant l'accent sur les préceptes moraux et religieux, les éloigne de leur conjoint et les prépare mal au jeu de la séduction et surtout au contact physique avec leur fiancé qui suscite le trouble et la gêne. Les « romans de mariage » des années 1830-1870 parlent, du reste, d'une non-éducation qui fait des jeunes filles des oies blanches traumatisées par la nuit de noces et les rend également incapables de comprendre l'univers mental de leur mari. Ils justifient à l'avance la création des lycées de jeunes filles en 1880 qui vise explicitement

à mettre fin à l'ignorance féminine et au « divorce intellectuel » entre époux, préjudiciables à la société et à la République.

- 4 L'ouvrage, enfin, historicise les représentations sur le mariage au xix<sup>e</sup> siècle, longtemps présentées comme un bloc. Or, il n'en est rien comme l'attestent en particulier certaines études réunies dans la dernière partie de l'ouvrage. Violaine Heyraud montre l'évolution du vaudeville de Labiche à Feydeau. Si ces deux auteurs dissertent du mariage, chez Labiche, il convient de trouver le bon gendre et de faire admettre au père farouche l'amoureux de leur fille alors que chez Feydeau, le mariage est consommé et le couple se dissout. Entre les deux, le divorce a été rétabli et entre en ligne de compte dans les calculs matrimoniaux. Les écrivains de second ordre, plus prisés des cabinets de lecture que des critiques, sont peut-être les plus intéressants, car ils reflètent les inquiétudes de leur époque. *Madame Pantalon* de Paul de Kock, un auteur aujourd'hui oublié, peint des épouses qui quittent leurs maris pour fonder une communauté, prétendent exercer des métiers féminins, fument et portent pantalon comme George Sand ou Flora Tristan. Comme Daumier dans sa série sur les *Divorceuses* et les *Femmes socialistes*, il tente d'exorciser par la satire et la caricature les revendications féministes nées de la Révolution de 1848 et conclut par le triomphe de l'ordre du genre avec le retour des femmes dans leurs foyers. De même, des romanciers fin de siècle, tels Marcel Prévost, Huysmans, Rémy de Gourmont ou Hughes Le Roux, développent un discours masculiniste au travers de leurs « fictions du mari malheureux ». Ils mettent en scène des hommes qui espèrent trouver le bonheur dans le mariage mais doivent constater l'échec de leur union. Les uns dénoncent des femmes aliénées à l'ordre et à la morale traditionnelle qui exigent, en mineures légales, d'être entretenues, ligotent par la maternité leur époux et brident sa créativité artistique. Beaucoup dénoncent les femmes instruites et libertines qui n'hésitent pas à porter la guerre entre les hommes et les femmes sur le terrain de la sexualité. Néanmoins réalité et fiction divergent. Rien dans les archives ne permet de conclure qu'une guerre des sexes aurait fait rage en 1900. L'analyse de Stéphane Gougelmann qui rejoint les conclusions déjà anciennes d'Anne-Lise Maugue sur « l'identité masculine en crise » (Payot, 1987), renvoie en fait au mal-être d'une fraction de la bourgeoisie intellectuelle, composée d'auteurs dominés dans le champ littéraire et qui se sentent menacés par de nouveaux concurrents et la liberté croissante des femmes.
- 5 La confrontation entre littérature et sources documentaires permet donc un va-et-vient fructueux entre représentations et réalités. Elle montre également que les auteurs ne sont pas hors sol, sont influencés par le contexte et sont parties prenantes des controverses de leur époque.

---

## AUTEURS

**ANNE-MARIE SOHN**

École Normale Supérieure de Lyon

LARHRA